

Règlement intérieur

Article 1 :

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352 15 du Code du travail.

Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

Article 2 : Discipline

Il est formellement interdit aux stagiaires :

- D'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux de l'organisme ;
- De se présenter aux formations en état d'ébriété ;
- De modifier les réglages des paramètres de l'ordinateur ;
- D'utiliser leurs téléphones portables durant les sessions à des fins autres que celles de la formation.

Article 3 : Hygiène et sécurité

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. A cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme, lorsqu'elles existent, doivent être strictement respectées. Lorsque la formation a lieu sur le site de l'entreprise, les consignes générales et particulières de sécurité applicables sont celles de l'entreprise.

Il est interdit de fumer à l'intérieur des locaux en application du décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006. Cette interdiction s'étend à l'usage de la cigarette électronique.

La vente et/ou la consommation de boissons alcoolisées est strictement interdite au sein des locaux.

Article 4 : Assiduité, ponctualité, absences

Les stagiaires sont tenus de suivre toutes les journées programmées par le formateur, avec assiduité et ponctualité, et sans interruption. En présentiel, des feuilles de présence sont émargées par les stagiaires et contresignées par le formateur. Toute absence prévisible des stagiaires doit être annoncée et déclarée par

Article 5 : Information sur le traitement de vos données personnelles

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par DARDEL RH Consulting pour répondre à votre demande de formation. La base légale du traitement est l'exécution de mesures précontractuelles liées à votre demande. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : personnel de DARDEL RH Consulting, sous-traitants, tiers autorisés par une disposition législative ou réglementaire. Les données sont conservées pendant 3 ans plus l'année civile en cours, sauf dossiers FSE (10 ans plus l'année civile en cours). Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données. Vous pouvez également exercer votre droit à la portabilité de vos données. Consultez le site [cnil.fr](https://www.cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre déléguée à la protection des données : eleonore@formanov.com. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Le présent règlement intérieur entre en vigueur au 1^{er} janvier 2025